



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Groupuscules d'extrême-droite ultraviolents : il faut agir !

Question écrite n° 2788

Texte de la question

M. Gabriel Amard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la multiplication des actes de violence de l'extrême-droite. Les actes de violence de l'extrême-droite se multiplient dans le pays. À Lyon, des militants d'extrême-droite se sont illustrés lors d'un cortège sauvage improvisé au son des « immigrés assassins » et par la violence habituelle inhérente aux organisations factieuses. Plus de 200 personnes présentes dans les rues terrorisant les passants et les gens attablés en terrasse. À Lyon, on connaît précisément les lieux où ils se réunissent pour préparer ce genre de démonstration de force, comme dans les locaux identitaires de « la Traboule » et l'« Agogé ». On a pu voir comment pendant toute la semaine, ces démonstrations haineuses se sont tragiquement répétées : un rassemblement à Paris organisé par « l'Institut pour la justice », un mouvement pro-Zemmour, lors duquel on a pu voir des journalistes malmenés et des personnes cagoulées. Même scène glaçante à Stains, avec l'attaque orchestrée contre un élu de la République et des démonstrations similaires à Rennes et Strasbourg. Les agissements de ces dernières semaines ne sont que le signal toujours renouvelé d'une situation qui s'enlise et de l'apparente impunité de ces organisations. On est capable d'identifier ces groupuscules, on connaît leurs actions et les idées qui les portent toujours vers la violence la plus extrême. Depuis, partout dans le pays se sont multipliés les hommages à la jeune Lola sauvagement assassinée et alors même que la famille avait formulé le souhait de ne pas en rajouter à la peine. Partout dans le pays et en premier lieu devant l'Assemblée nationale, le Rassemblement National par son indifférence à la souffrance de la famille a ouvert le bal aux violents en instrumentalisant un drame tragique. Les députés de l'extrême-droite en portent une responsabilité certaine. En tant que parlementaire, la situation semble inquiétante et une escalade semble inévitable si les services de l'État n'interviennent pas pour endiguer ces phénomènes. Sur la seule année 2021, outre les agressions, on recense 3 projets d'attentats liés à l'extrême-droite et 17 mises en examen pour des motifs terroristes. Il faut ordonner la fermeture des lieux vers lesquels convergent ces militants d'extrême-droite pour préparer des actions semblables aux démonstrations de ces dernières semaines. Il faut dissoudre les groupuscules violents d'extrême-droite. L'État doit prendre des mesures concrètes pour endiguer ces phénomènes répétitifs et mener une enquête pour faire la lumière sur ces agissements et faire condamner les responsables. Il lui demande ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Amard](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2788

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2022](#), page 5003

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)